



Location WEEK-END APPART SUR INTERNET

Par claudi1

Bonjour,

J'ai loué un appartement pour un week-end soit 3 nuits sur un site internet.

Il se trouve que la première nuit, nous avons été réveillé par les sirènes pompiers, police car il y a eu 1 voiture brûlée, la notre pneu crevé et réservoir siphonné.

Nous nous sommes sentis en danger, donc nous avons quitté l'appartement dès le matin, nous sommes donc resté une seule nuit.

J'ai demandé au site ou j'ai loué un remboursement à l'amiable, mais il refuse de me rembourser alors que j'ai passé 1 nuit au lieu de 3.

Quel est mon recours?

Merci pour votre réponse.

Par Henriri

Hello !

Claudi vous avez loué pour 3 nuits et vous avez choisi de repartir de vous même après 1 nuit seulement, vous n'avez pas de "recours" (relisez les clauses de votre achat), sauf amiable mais il vous a été refusé.

A+

Par claudi1

OK merci.